

OMPI



B/EC/I/1.Rev.
ORIGINAL: anglais
DATE: 16 septembre
1970

ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
BUREAUX INTERNATIONAUX RÉUNIS POUR LA PROTECTION DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

GENÈVE

BIRPI

**UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION
DES ŒUVRES LITTÉRAIRES ET ARTISTIQUES (UNION DE BERNE)**

COMITÉ EXÉCUTIF

**Première Session ordinaire
Genève, 21-29 septembre 1970**

PROJET D'ORDRE DU JOUR

proposé par le Directeur des BIRPI

1. Election d'un Président provisoire
Voir document AB/I/1.Rev., paragraphe 49.
2. Adoption de l'ordre du jour
Voir le présent document.
3. Adoption du règlement intérieur
Voir Convention de Berne (Stockholm), article 23.10) et document AB/I/2.
4. Election du Bureau
Selon le projet de règlement intérieur du Comité exécutif (document AB/I/2), il s'agit de l'élection d'un Président et de deux Vice-présidents.
5. Approbation du programme et du budget de l'Union de Berne
Approbation dans les limites du programme et du budget triennal (Convention de Berne (Stockholm), article 23.6)iii)). Voir document AB/I/7.

Il est proposé que ce point de l'ordre du jour soit examiné au cours d'une réunion conjointe avec le Comité de coordination de l'OMPI et le Comité exécutif de l'Union de Paris.

6. Admission des observateurs

Voir le projet de règlement intérieur du Comité exécutif de l'Union de Berne (document AB/I/2) et document AB/I/14.

Il est proposé que ce point de l'ordre du jour soit examiné au cours d'une réunion conjointe avec les dix autres organes.

7. Adoption du rapport de la session.

/Fin du document/